

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 15 Présent : 10 Procuration : 4 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le six juillet Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) Secrétaire de séance : Mme MICHAUD Sonia Date de convocation : 1 juillet 2022</p>
<p>Réf : 2284 Objet : Décision modificative n°1 du budget 2022 parking</p>	<p>Présents : M. MUFFAT Michel (la Ranche) - M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean - Claude - - Mme MICHAUD Sonia - Mme SIBIL Christine - M. COCCOZ Patrick - - Mme MCQUADE Alisha - M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel (la Glière) - Mme MICHAUD Carole</p> <p>Absents ou excusés : M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie - Laure - - M. DUCHEMIN Vincent - Mme QUOEX Valérie</p> <p>Procuration :</p> <p>M. GAILLARD Guy à M. MUFFAT Michel (la Ranche) M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel (la Glière) M. DUCHEMIN Vincent à M. BRAIZE Richard Mme QUOEX Valérie à Mme MICHAUD Carole</p>

Vu la délibération en date du 2022, approuvant le budget 2022 « parking »

Vu l'observation du contrôle de légalité en date du 30 mai 2022

Madame MICHAUD Sonia, présente au conseil municipal la décision modificative n°1 du budget 2022 parking, pour tenir compte d'observations réglementaires concernant les comptes d'imputations

Section fonctionnement :

Débit	Crédit
Cpt 658 : - 140 000.00 €	
Cpt 6743 : + 140 000.00 €	

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- * **ACCEPTE** la présente décision modificative ci-dessus
- * **CHARGE** Monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Transféré en préfecture le :

Certifié exécutoire

Le Maire
DENNE Jean - Claude

